

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Consultation publique
Feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040

MONTRÉAL, le 7 novembre 2022 – La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs invite les Montréalaises et les Montréalais à prendre part à une consultation publique portant sur la *Feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040*.

L'objectif de cette consultation s'inscrit dans l'effort de la Ville de Montréal d'atteindre les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de carboneutralité à l'échelle de la métropole.

La Commission invite les personnes intéressées à participer à cette réflexion commune, laquelle se déroulera en trois étapes :

1. La première permettra de prendre connaissance des propositions de la Ville par l'entremise d'un document de consultation et de poser des questions sur ces dernières lors d'une séance d'information publique.
2. La seconde offrira la possibilité de faire valoir des points de vue à l'occasion d'audiences publiques d'opinions.
3. La troisième et dernière étape sera consacrée à la séance d'adoption publique des recommandations que la Commission adressera à l'administration au terme de son examen.

Premièrement, la **séance d'information publique** portant sur la présentation du document de consultation se tiendra le :

Quand : **Jeudi 17 novembre 2022, à 19 h**

Où : **Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)**
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La présentation sera suivie d'une période de questions et commentaires du public et des commissaires.

La séance sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de [la page web dédiée](#) des commissions permanentes.

La Commission invite deuxièmement toutes les personnes intéressées par cette réflexion commune à présenter un mémoire ou à partager une opinion à l'occasion de **séances d'audition publiques** prévues:

- **Lundi 12 décembre 2022, à 9 h 30** – en personne
Lieu: Salle du conseil de l'hôtel de ville (Édifice Lucien-Saulnier), 155, rue Notre-Dame Est
- **Lundi 12 décembre 2022, à 13 h 30** – en personne,
Lieu: Salle du conseil de l'hôtel de ville (Édifice Lucien-Saulnier), 155, rue Notre-Dame Est
- **Mardi 13 décembre 2022, à 9 h 30** – par visioconférence (si le nombre d'inscriptions le requiert seulement)
- **Mercredi 14 décembre 2022, à 19 h 00** – par visioconférence (si le nombre d'inscriptions le requiert seulement)

Pour s'inscrire, un formulaire en ligne est disponible à ville.montreal.qc.ca/batimentszeroemission ou composez le 514-872-3000.

La date limite d'inscription est **le mercredi 30 novembre 2022, à 17 h**.

Il est également possible de soumettre un mémoire ou une opinion par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe
Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
commissions@montreal.ca

Les mémoires et opinions doivent être transmis **au plus tard le mercredi 14 décembre 2022**.

Troisièmement, une fois les avis lus, entendus et analysés, la Commission préparera les recommandations qu'elle déposera à l'administration. Celles-ci seront présentées et adoptées lors d'une dernière séance publique virtuelle qui se tiendra le **jeudi 16 février 2023 à 15h30** par visioconférence.

Tous les détails seront disponibles à ville.montreal.qc.ca/batimentszeroemission.

Accessibilité

L'Édifice Lucien-Saulnier dispose d'une rampe d'accès, d'une porte automatique, de stationnements et de salles de bain accessibles. La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en

langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les assemblées publiques sont accessibles par webdiffusion en direct à partir de la page web du dossier ou en différé sur le compte [YouTube](#) des commissions permanentes.

Information

Sur demande, toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe. Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

Pour ne rien manquer de nos nouvelles, inscrivez-vous à [l'infolettre des commissions permanentes](#).

Les commissions permanentes de la Ville de Montréal

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

Les membres de la Commission

La Commission de la présidence du conseil est présidée par Mme Julie Roy, conseillère de la Ville, Ahuntsic-Cartierville. M. Stéphane Côté, maire d'arrondissement, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève assume la vice-présidence pour le volet municipal.

Sont également membres : Mme Marie-Claude Baril, conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles; Mme Vicki Grondin, conseillère de la Ville, Lachine; Mme Virginie Journeau, conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles; Mme Vana Nazarian, conseillère de la Ville, Saint-Laurent; M. Jérôme Normand, conseiller de la Ville, Ahuntsic-Cartierville; Mme Valérie Patreau, conseillère d'arrondissement, Outremont et M. Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

-30-

Renseignements :

Service du greffe

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3000

commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)